



Le 1^{er} mai 2025

OBJET :	Affichage de deux contrats d'intervenante aux services en Centre de jour jusqu'en 2027
Titre :	Intervenante aux services en Centre de jour
Horaire de travail :	De 10h30 à 18h30
Heures de travail :	Un contrat en semaine 30 à 37 heures par semaine Un contrat de fin de semaine 7 à 21 heures (une fin de semaine sur deux)
Salaire :	À partir de 25\$ de l'heure selon expérience
Exigences :	Voir description de tâche ci-jointe
Tâches :	Voir description de tâche ci-jointe
Entrée en fonction :	Mi/fin mai 2025

Ce poste sera attribué en fonction des exigences du poste. Seules les candidatures retenues en première sélection seront convoquées pour une entrevue.

Si ce poste vous intéresse, veuillez soumettre une lettre d'intention accompagnée de votre curriculum vitae Marie Josette Julien, directrice à l'hébergement au plus tard le 7 mai 2025.

Mireille Roy
Directrice générale

CONTRAT D'INTERVENANTE AUX SERVICES EN CENTRE DE JOUR

Description de tâche de La Maison Marguerite de Montréal

Titre d'emploi	: Intervenante de proximité
Organisme	: La Maison Marguerite de Montréal Inc.
Supérieure immédiate	: Directrice à l'hébergement
Horaire de travail	: Horaire 10h30 à 18h30
Heures de travail	: 1 contrat de 30 à 37 heures en semaine 1 autre d'une fin de semaine sur deux
Préparé par	: Marie Josette Julien (directrice à l'hébergement)
En vigueur le	: 1 ^{er} mai 2025

Sommaire de la fonction

Sous la supervision de la directrice à l'hébergement, l'intervenante de service en accueil de jour rejoint des femmes en difficultés, les accueille dans les lieux communs de l'hébergement court terme comme dans un accueil de jour en leur offrant un espace de répit et un repas chaud. Elle est responsable de l'intervention auprès des femmes de l'accueil de jour et s'assure de l'ouverture à 11h00 ainsi que de la fermeture de l'accueil de jour à 18h00.

EXIGENCES

Formation académique et expérience	: Détenir un DEC spécialisé ou un Baccalauréat en sciences humaines dans un domaine relié à la relation d'aide.
Aptitudes requises	: Expérience comme travailleuse de rue un atout. Bonne connaissance des besoins et des problématiques vécues par la clientèle. Grande connaissance du milieu communautaire. Grande capacité à rejoindre et à créer des liens avec les femmes en difficultés Anglais oral de niveau intermédiaire.

Démontre une maîtrise adéquate des habiletés suivantes :

- Initiative Créativité Autonomie
- Dynamisme et sens des responsabilités
- Grande aisance pour l'intervention tant individuelle, informelle, de groupe ou en situation de crise et de conflit.

- Capacité de travailler en équipe.
- Flexibilité, débrouillardise et souplesse d'intervention.
- Maîtrise de soi et jugement.
- Ouverture d'esprit, respect, empathie, compassion et écoute active.

TÂCHES

- Rejoindre les femmes en difficultés susceptibles de passer leurs journées à la rue et leur offrir la possibilité de d'avoir un espace pour se réchauffer et un repas chaud.
- Accueillir les usagères dans les lieux communs du court terme et assurer une leur bien-être lors de leur passage à l'accueil de jour.
- Intervenir avec les usagères sous sa responsabilité.
- Évaluer les besoins des usagères et les référer à la fin de la journée vers une ressource appropriée pour la nuit.
- Créer des liens avec les autres ressources d'hébergement ou centre de jour pour la référence des usagères.
- Favoriser un climat sain lors des activités de l'accueil de jour
- Travailler activement à créer une harmonie entre les participantes de l'accueil de jour et les usagères de l'hébergement court terme.

De manière générale:

- Voir à ce que chaque cliente soit traitée avec professionnalisme, dans le respect du code d'éthique et des politiques de la Maison.
- Participer activement aux réunions d'équipe et seconder la coordonnatrice dans les prises de décision.
- Travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des employés, bénévoles, stagiaires et coordonnateurs de la Maison.
- Développer et maintenir un partenariat durable avec les organismes partenaires.
- Compiler des statistiques décrivant les activités de l'accueil de jour ainsi le nombre de femmes rejointes par le programme.
- Participer à l'écriture du rapport de fin de projet.
- Respecter les directives relatives à la mise sous clé des objets et locaux de la Maison.
- Effectuer toutes autres tâches à la demande de la superviseure.